



DISI Rhône-Alpes Auvergne Bourgogne

« Et vivre, ce n'est pas se résigner »
Albert CAMUS

Vos contacts FO : Christian GERLE – ESI Clermont-Ferrand 04 73 98 31 28

Toutes les informations sur : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/D63/>

CSAL-FS (ex CHS) du 15 novembre 2023

Une riche discussion s'est engagée suite à la présentation, par FO de sa déclaration liminaire (ci-jointe).

Le constat exposé par FO est unanimement partagé par tous les présents, du Directeur au médecin du travail. Certes, ce mal être est insidieux et se diffuse à bas bruit, mais le « sentiment d'une fatigue générale » est patent.

Il est nécessaire de réfléchir au sein des équipes sur la manière de redonner du sens au collectif. Il est impératif de s'interroger également sur le sens que l'on donne au travail et, au-delà rendre aux agents le sens du Service Public.

Règlement Intérieur :

Après presque un an de fonctionnement de nos instances, le règlement intérieur de elles-ci nous a enfin été transmis.

Il est prévu que ce Règlement Intérieur soit adopté lors du CSAL.

Ce texte a rejeté à l'unanimité par les Organisations Syndicales en CSA Réseau en particulier parce qu'il ne reprend pas la totalité des droits accordés aux représentants du personnel par les CHS.

Les membres de la Formation Spécialisée peuvent seulement formuler des propositions ... qui ne seront pas intégrées au RI mais qui feront l'objet (à condition qu'elles soient acceptées également lors d'un CSA Réseau) d'une circulaire qui viendrait en modifier les dispositions. Laquelle circulaire ne sera pas publiée avant la mi 2024 !

Budget :

En cette fin d'exercice, le budget présentait un reliquat de **3202,77€**

Il est proposé l'achat de souris verticales, de sacs à dos et de polaires pour les nouveaux arrivant ainsi que de sièges s'il reste des crédits.

Protocoles évacuation :

Un document, établi pour chacun des sites de la DiSI, présente le mode d'évacuation des locaux. Ce protocole tient compte des nouvelles organisations de travail (liées en particulier au télétravail). Désormais, sauf exception (pour le site de Meyzieu et de Clermont-Parlette qui

conserve l'ancienne organisation), les rôles de guide-file et de serre-file ne sont plus attribués nommément.

Les guide-files et serre-files sont munis d'un brassard fluo.

Dès le retentissement de l'alarme, le premier agent sortant dans le couloir prend le brassard et endosse le rôle de guide-file. Le plus haut gradé de la zone, présent sur site, assure le rôle de serre-file.



Visite du Centre de Qualité de Données de MONTBARD :

Une délégation de la Formation Spécialisée se déplacera, le 13 décembre, au CQD de Montbard, afin d'en découvrir les locaux et de prendre connaissance des conditions d'installation et de travail des agents.

La visite permettra également de présenter aux agents le rôle des différentes instances de dialogue social (CSAL, CSAL-FS), des acteurs de prévention en matière de santé et de sécurité au travail (Médecin du Travail, Inspecteur Santé Sécurité au Travail,...) et des élus du personnel.

Ce sera une occasion pour les collègues du service de poser toutes les questions aux représentants des personnels.

Les élus FO-DGFIP au CSAL-FS (ex CHS) de la DiSI RAAB

Christian GERLE – titulaire

Katia ABDALLAH - suppléante

Formation Spécialisée du CSAL du 15 novembre 2023 **Déclaration liminaire des représentants des personnels FO-DGFiP**

Monsieur le Président,

DESABUSES, INQUIETS, FATIGUES ...

3 adjectifs qui qualifient le désarroi dans lequel se trouve l'ensemble des fonctionnaires de notre ministère.

3 mots, qui caractérisent l'état d'esprit des agents de la DGFiP aujourd'hui.

On pourrait croire que ces 3 mots ne sont que des mots jetés en tête d'un tract de FO. En réalité, non, ils sont écrits par l'institut de sondage diligenté par Bercy en exergue des résultats de l'observatoire internes des ministères économiques et financiers pour 2023.

La Direction Générale ne peut plus cacher les conséquences de sa politique aveugle de diminution des coûts, de suppression de services et de suppressions d'emploi.

Les résultats du dernier observatoire interne 2023 sont, à cet égard, éloquents.

Ils indiquent, une nette dégradation de la situation dans nos services.

Le constat est lourd.

Les agents se disent désabusés, fatigués, pessimistes quant à leur avenir. Leur motivation est pour la majorité encore en baisse...

Jamais les indicateurs n'avaient été aussi mauvais.

Plus inquiétant, aucune catégorie n'est épargnée, bien au contraire ! Entre stress au travail, perspectives d'avenir obscures et manque de valorisation, le score chez les encadrants n'a jamais été aussi élevé.

Le sondage réalisé par l'IFOP, sur commande du ministère, ne fait que confirmer plus violemment encore une réalité dénoncée depuis longtemps par les organisations syndicales (OS) et par nous même dans notre liminaire de la précédente réunion le 27 juin.

La dégradation des conditions de travail, un trop grand stress – ce ne sont pas les médecins du travail qui nous démentiront - ont des conséquences directes sur la santé des agents.

Nous n'avons pas de chiffres pour les directions, cependant, nous pouvons voir des signes de cette lente dégradation dans nos propres services.

Dans certaines unités, le mal être est une évidence avec un nombre surprenant ces derniers mois, d'arrêts de travail (ou de mi-temps thérapeutiques) notamment pour des dépressions. La cohésion des équipes en souffre, le travail en commun est devenu très difficile dans certains cas.

Les deux ans de covid et les mesures erratiques qui l'ont accompagné, la généralisation du télétravail sont, à cet égard, des facteurs aggravants.

Autant de signaux, autant d'alertes qui doivent être surveillés sérieusement sous peine de se trouver confronter, dans l'avenir, à des conséquences plus graves.

Nous ne pensons pas, et nous le répétons encore une fois, que la loi de transformation de la Fonction Publique qui a supprimé les CHSCT, seules instances dédiées, en tant que telle, au sujet des conditions de travail ne montre en aucune façon la volonté de nos gouvernants à remédier à la situation, et de redonner un sens à l'engagement des agents de ce ministère.

FO DGFIP exige :

- L'amélioration des conditions de travail
- L'équité salariale entre tous les agents
- L'arrêt des suppressions d'emploi et le comblement des postes vacants
- Revalorisation immédiate des traitements à hauteur de la perte de pouvoir d'achat subie depuis plus de dix ans.

FO demande à la DGFIP de se concentrer sur l'humain

FO DiSI Rhône-Alpes Auvergne Bourgogne
Christian Gerle
Tel: 04.73.98.31.28

« Et vivre, ce n'est pas se résigner » A. CAMUS